Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212201107-20260303-2702202606-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANMÉRIN

LE 27 FÉVRIER 2026

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents	En exercice	Qui ont délibéré
13	14	14

Date de la Convocation

20 février 2026

L'an deux mil-vingt-six, le vingt-sept février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Carole BONNIEC, la Maire.

Présents : Carole BONNIEC, Jean-Noël LE HÉNAFF, Fabrice BOURLIER, Nathalie HAMON, Gilbert KERBOEUF, Willy LE GOURRIEREC, Virginie LE ROLLAND, Karine THOMAS, Cyril LE QUERREC, Valérie HEUZÉ, Mickaël SADOU, Isabelle L'ANTHOËN, Anthony PERON

Excusée : Isabelle RIOU (procuration à Karine THOMAS),

Secrétaire de séance : Virginie LE ROLLAND

Objet : : Constatation des restes à réaliser du BP 2025 reportés au BP 2026

Monsieur le Maire propose les restes à réaliser suivants :

DÉPENSES	
Opérations	Montants des RAR
2111 : Terrains nus	2 000 €
2158 : Autres installations	5 000 €
204182 : Effacement de réseaux	25 000 €
TOTAL	32 000 €
RECETTES	
1321 : Subvention DETR	27 035 €
1326 : Subventions établissement public	28 609 €
TOTAL	55 644 €

Entendu l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212201107-20260303-2702202606-DE

- approuve les restes à réaliser proposés pour la section d'investissement pour l'année 2025.

- donne tout pouvoir à Madame la Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La secrétaire de séance

Virginie LE ROLLAND

La Maire

Carole BONNIEC

MAIRIE DE LANMEUR 22300

Acte rendu exécutoire après transmission

en Préfecture le 03 mars 2026.

Affiché le 03 mars 2026